Transition énergétique : le projet de loi vu par le député Lambert

Expliquer pour débattre, voire même,participer à son élaboration! C'était le leitmotiv d'une réunion publique axée sur le projet de loi de "Transition énergétique pour une croissance verte" défendu par la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal. Une conférence qui a attiré près de 80 personnes cette semaine à la médiathèque, à l'invitation de François-Michel Lambert, le député Europe Ecologie-Les Verts (EELV) de la circonscription,

Parmi l'assistance, on notait la présence du maire Roger Meï, mais aussi de Michèle Azniff (colistière de Jean-Brice Garella), ou encore de Nathalie Sirben (adjointe au maire de Vitrolles). Des experts (notamment des professionnels) sont également venus apporter leur expérience, leur questionnement, leurs suggestions... Comme Gilles Marchal (de la société E3D-Environnement du pôle Arbois), ou encore le directeur de Ecopolenergie de Gardanne. Des représentants d'associations ont aussi exposé leurs points de vue, à l'instar du très vindicatif Maurice Wellhof (ancien directeur du Loubatas, le centre d'éducation à l'environnement).

Tour à tour, les objectifs de la loi ont été évoqués par le député (qui maîtrise particulièrement le sujet de l'économie circulaire) mais aussi les questions de transports propres, des bâtiments, des énergies renouvelables, de la simplification des procédures ou encore du nucléaire.



Le député François-Michel Lambert (EELV) organisait un débat pour décortiquer le projet de loi de Ségolène Royal. /PHOTO ARCHIVES

"*Cette loi ambitionne de tenir des objectifs de réduction de la consommation d'énergie fossile de 30% d'ici 2030*, a précisé le député Lambert. *Mais aussi d'augmenter les énergies renouvelables à 23% en 2020, 32% en 2030 et même de réduire la consommation totale d'énergie de 50% en 2050,*

> **L'objectif est de réduire la consommation d'énergie fossile de 30% d'ici 2030**

a-t-il poursuivi. *D'ici là, la part du nucléaire dans la production d'électricité sera réduite à 50% en 2025 contre 75% aujourd'hui. Cette loi ambitionne par ailleurs la création de 100000 emplois d'ici fin 2017. Nous entrons dans le monde de l'énergie moins accessible, plus chère, mais aussi dans le monde du moindre de gaspillage : ainsi un Français consomme aujourd'hui, en moyenne, 30% d'énergie de plus qu'un allemand, pour un même niveau de vie*".

Après cet exposé, les questions ont fusé. Sur les énergies renouvelables, beaucoup de personnes ont évoqué leur souhait de pouvoir investir dans des petites structures productrices d'énergies renouvelables. Ce qui dorénavant, sera possible, grâce à un chapitre du projet de loi qui reconnaît le caractère coopératif et spécifique des producteurs d'énergies renouvelables locaux, associant particuliers, collectivités et entreprises.

Bien sûr, certains auditeurs ont abordé le sujet "brûlant" de la centrale thermique et de sa conversion au bois. Le député Vert est reparti avec une vingtaine de questions sous le bras et quelques idées d'amendements qu'il devrait déposer lors du débat à l'hémicycle. Des questions très diverses qui étaient liées aux contraintes de pose des panneaux photovoltaïques ou encore aux conditions d'aides à l'économie de la fonctionnalité dans le domaine énergétique, les règles d'attribution des marchés pour les délégations de sensibilisation... etc.

Le maire Roger Meï a pris à son tour la parole pour rappeler, comme à son habitude, les grands et petits projets développés sur la ville comme le photovoltaïque sur les écoles, l'eau d'ennoyage qui pourrait chauffer la ville, le réseau de chaleur (qui pourrait être alimenté par E.on ou Alteo). L'élu a ensuite insisté sur l'économe de flux, personne chargée de veiller au bon comportement dans les administrations et à l'éclairage public de la ville.

> **Le soir du débat, certaines salles vides de la médiathèque étaient encore éclairées...**

Un des participants s'est alors empressé de signaler que la médiathèque était ce soir-là entièrement éclairée, y compris dans les étages vides... Comme quoi, il y a encore en la matière beaucoup de pain sur la planche!

G.C.